

Résolution présentée par la délégation des Bahamas

Thème Agenda 2030 et développement durable

Concerne Protection et préservation des animaux marins

L'Assemblée générale,

Alarmée par la surpêche, ayant de nombreux effets néfastes sur les espèces marines, et par tous les océans qui sont aujourd'hui touchés par cette exploitation excessive.

Relevant que ces 40 dernières années, la quantité de poisson a fortement chuté. Certaines espèces sont actuellement en voie de disparition et finiront par disparaître définitivement si cette pêche persiste.

Ajoute que la pêche industrielle pousse à capturer des espèces indésirables, qui elles, seront condamnées, que la pêche massive n'est pas indispensable à notre survie et qu'elle pourrait être modérée afin d'éviter l'extinction de ces animaux.

Propose une pêche artisanale basée sur une bonne gestion de quotas.

Conseille de renforcer les contrôles, déjà présents, avec le label de pêche durable MSC. Il y a un réel dysfonctionnement au cœur de cette organisation. Il faudrait donc mettre en place des sanctions et des contrôles plus stricts.

Décide l'interdiction totale de la pêche industrielle mondiale dans le but de protéger les animaux marins en voie de disparition.

Le texte français fait foi.